

COMPTE-RENDU DE REUNION DOSSIERS HYGIENE ET SECURITE

Date de la réunion : 12 janvier 2006

Destinataires : services de l'EPLEFPA

01/ Taxidermie :

Relance écrite auprès du Responsable National quant aux aspects réglementaires et techniques en vigueur dans le cadre du fonctionnement du club LPA.

02/ Evaluation des Risques Professionnels - document unique :

Monsieur Jean-François Fontaine, Conseiller Prévention MSA 80, a doté l'établissement de 10 mallettes pédagogiques supplémentaires : « accueil en exploitation agricole ».

Objectif : sensibiliser, par ce biais, les jeunes en formation et les Maîtres d'Apprentissage, (réunions FOT) à l'analyse des situations de travail.

NB : Messieurs DELOMEZ et LELONG ont testé, avec succès, cet outil auprès de groupes classes du CFA.

03/ Journée Prévention Routière du Mardi 24 Janvier

Point rencontre : P. COMMUN, P. FOURNIER, F. BOUZENAD, S. GOZILLON, D. GREUILLET, B. ALIX.

Objet :

- ✓ planning général (lieux/horaires/classes concernées),
- ✓ présentation des différents ateliers :
 - exercice de désincarcération (corps des Sapeurs Pompiers),
 - prévention routière (M. TAILLEPIED),
 - Messieurs DAIRAINÉ et CAUDRELIER, accidentés de la route, apporteront leur témoignage,

- conduites addictives : l'alcoologie (Espace Santé),
- la pollution automobile et ses effets sur notre environnement (Atmo Picardie),
- le code de la Route, les règles de circulation des engins agricoles (MSA de la Somme),
- questions diverses (moyens matériels).

04/ Risque biologique :

M. COOLSAET a fait part d'un exposé le Mardi 31 Janvier (14 h 00 - 17 h 30), à Amiens, sur le thème de la gestion des déchets d'activités de soin à risque infectieux. **Principaux thèmes abordés** : réglementation, expérience menée sur l'arrondissement d'Abbeville

Quels liens établir avec nos modalités d'action actuelles : traitement des accidents bénins (pansements, soins) ?

Quels transferts établir dans les formations liées aux services à la personne : contenus pédagogiques dispensés en centre, stages en entreprise ?

Demande de documents sur la question à l'ADEME.

05/ Informations hygiène-sécurité-santé

Espace Santé à Abbeville :

☎ 03-22-20-70-43 (du lundi au vendredi : de 9 h à 17 h 30)

Le tabac - mieux connaître ses dangers :

Exposition jusqu'au 10 février 2006.

Les accidents domestiques, l'hygiène, l'équilibre alimentaire, le tabac :

Exposition du 13 au 24 Février 2006.

Des sites à (re)découvrir :

www.mae.fr

www.asspera.agriculture.gouv.fr

www.inrs.fr

06/ Suivi des installations (visite des locaux le 13/01/06)

<u>Risque</u>	<u>Lieu(x)</u>	<u>Problème(s) à traiter</u>	<u>Proposition(s) retenue(s)</u>
Au minimum, la dégradation des locaux	Bâtiment C niveau n - 1	des opérations de nettoyage des sols de la cuisine (niveau au dessus) provoquent des fuites d'eau	dans un premier temps, démontage de dalles de plafond par le service interne d'entretien: Recommandations spécifiques : poste de travail, port des EPI, consignes.

<u>Risque</u>	<u>Lieu(x)</u>	<u>Problème(s) à traiter</u>	<u>Proposition(s) retenue(s)</u>
Electrique (danger d'électrocution)	cuisine collective tous lieux, équipements et installations	mauvais état du câble d'alimentation de l'éplucheuse et de l'essoreuse 2 dimensions à combiner, en lien avec la réglementation (habilitation électrique) la maintenance périodique des installations et les interventions sur site (dépannages)	prise en charge par le service entretien interne après consultation du Conseil Régional, démarche de souscription d'un contrat de maintenance avec l'entreprise INEO (remise de leur offre : 1ère quinzaine de Février)

<u>Sécurité Incendie</u>	<u>Lieu(x)</u>	<u>Problème(s) à traiter</u>	<u>Proposition(s) retenue(s)</u>
obligation du Code de sécurité : favoriser l'intervention des secours	Bâtiment A (CDR) Bâtiment B (rez-de-chaussée)	absence du plan d'évacuation absence du plan d'évacuation	commande effectuée auprès de la Sté CERENOPI (suite à la réception des plans de la part du Conseil Régional)

<u>Risque</u>	<u>Lieu</u>	<u>Problème(s) à traiter</u>	<u>Proposition(s) retenue(s)</u>
Lié aux installations sportives	plateau sportif	satisfaire aux exigences du décret du 20/02/1992 : vérification périodique unique	après demande d'un devis, SOCOTEC (organisme agréé) effectuera cette mission fin Janvier

<u>Risques</u>	<u>Lieux</u>	<u>Traitement retenu</u>	<u>objectifs visés</u>
liste partielle : - incendie - accidents (chutes d'objet, effondrement d'étagères, ...) - risque biologique (cuisine)	lieux ciblés : - bât B : grenier - bât. C : - zone entretien - réserves cuisine - local sport - local «casiers élèves » - laboratoire - « verrue »	1) « étape 0 : faire le vide » 2) faire le tri (Qui fait Quoi ? Quand ? Comment ?) 3) réflexion en interne sur l'aménagement des locaux 4) sollicitation du C.R. (autorisation du changement d'affectation des locaux, gestion technique (les points durs : fluides), montage financier.	Parmi ceux-ci - rationaliser les espaces, - réorganiser le stockage des denrées alimentaires (arrêté du 29/09/1997), - création de vestiaires - mise à disposition d'un point d'eau chaude pour le personnel de ménage

Prochaine réunion :
Vendredi 10 février 2006